



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trente et unième session

Victoria Falls (Zimbabwe), 23-27 mars 2020

**Rapport sur les recommandations formulées à la trentième session de la
Conférence régionale pour l'Afrique**

Résumé

Le présent rapport fait le point sur la suite donnée, en 2018-2019, aux recommandations issues de la trentième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

Rapport sur les recommandations formulées à la trentième session de la Conférence régionale pour l'Afrique

Le tableau ci-après présente les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations issues de la trentième session de la Conférence régionale pour l'Afrique. Les numéros indiqués dans le tableau correspondent à ceux des paragraphes mentionnés dans le résumé des principales recommandations formulées à la trentième session de la Conférence régionale, tels qu'ils apparaissent dans le rapport de la session. Le tableau contient le texte des recommandations pertinentes (en caractères gras) et, pour chacune, l'indication des principales réalisations.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au
Secrétariat de la Conférence régionale:
ARC-Secretariat@fao.org*

Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse www.fao.org.

QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE

II. Questions relatives aux politiques et aux réglementations régionales et mondiales

A. La situation de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique: perspectives et questions nouvelles

Activités prioritaires de la FAO en Afrique

Recommandations	Observations / Réalisations en 2018-2019
<p>22. Les participants:</p> <p>vii. ont recommandé que la FAO continue de mettre à la disposition des États Membres ses connaissances et ses compétences spécialisées afin de les aider à intervenir de manière efficace face [aux] tendances et aux nouveaux enjeux dans les secteurs de l'agriculture et des systèmes alimentaires, s'agissant en particulier de:</p> <p>a. mettre au point des approches globales, multisectorielles, multidisciplinaires et régionales aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, stratégies et programmes tenant compte des avantages comparatifs et visant à favoriser une croissance agricole inclusive;</p>	<p>Des données factuelles sur les modèles Cash+ mis en place au Lesotho et sur les programmes d'alimentation scolaire à base de produits locaux menés en Zambie ont été recueillies afin d'étayer les efforts que déploie la FAO s'agissant de déterminer l'incidence de la protection sociale sur la production agricole et sur l'inclusion économique à l'aide d'éléments concrets¹.</p> <p>Un appui a été fourni à un certain nombre de pays et de communautés économiques régionales aux fins suivantes: i) renforcement des capacités de participation aux travaux du Codex Alimentarius (lancement du projet Fonds fiduciaire du Codex à Cabo Verde et au Mali); et ii) réalisation d'une analyse de situation relative au Codex (Gambie, Nigéria et Communauté d'Afrique de l'Est [CAE]).</p> <p>Un soutien a été apporté aux pays (Cabo Verde, Ghana, Mali, Rwanda et Sénégal) et aux communautés économiques régionales (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest [CEDEAO], Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe [COMESA]) aux fins du renforcement des capacités de participation aux travaux du Codex ainsi qu'à l'appui de la mise en œuvre de mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS). Des ateliers et des activités de formation sur le Codex ont été organisés (structure et fonctionnement du Codex, fondements scientifiques des normes et analyse des risques, définition de la position des pays et représentation nationale, critères microbiologiques pour l'harmonisation des mesures de contrôle des aliments et le commerce).</p> <p>Une activité de formation visant à renforcer les capacités a été menée du 20 au 22 mai 2019 afin d'aider les États membres de l'Union africaine (UA) à rendre compte de leurs résultats au regard de l'indice africain de sécurité sanitaire des aliments (AFSI).</p>

¹ <http://www.fao.org/documents/card/en/c/CA1916EN> et <http://www.fao.org/social-protection/resources/resources-detail/en/c/1153371/> (en anglais).

Deux ateliers régionaux portant sur les mesures sanitaires et phytosanitaires ont été organisés à l'intention des pays membres de la CEDEAO (du 6 au 9 août 2019 pour les pays anglophones et du 16 au 20 septembre pour les pays francophones). L'objectif était de faire mieux comprendre les mesures SPS ainsi que l'action menée en collaboration par les trois organismes de normalisation internationaux (Codex Alimentarius, Organisation mondiale de la santé animale [OIE] et Convention internationale pour la protection des végétaux [CIPV]).

En Zambie, les résultats d'une évaluation de l'impact ont été présentés lors d'un atelier organisé conjointement par le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Universidad de Los Andes (Colombie) et la FAO, sur le thème «Renforcement des liens entre les interventions en faveur de la protection sociale et du développement rural dans les pays en développement: bilan de l'expérience acquise en Amérique latine et en Afrique». Cette étude a également permis d'étayer l'élaboration de directives méthodologiques pour l'évaluation de l'impact des activités d'alimentation scolaire à base de produits locaux, qui ont été validées par la FAO. Les données factuelles recueillies aideront les gouvernements à mettre au point des politiques et programmes fondés sur des éléments concrets.

Des études visant à évaluer la synergie entre la protection sociale et l'agriculture ou la pêche ont été menées au niveau institutionnel en Éthiopie, au Lesotho, au Mali, au Sénégal et en Zambie, afin d'aider les gouvernements à déterminer comment coordonner de manière plus efficace l'action à mener et donner ainsi une plus grande impulsion à la croissance agricole inclusive. Les évaluations réalisées dans ces pays ont montré que l'établissement de liens entre les mesures de protection sociale et les programmes de renforcement des capacités de production pouvait, par effet de synergie, favoriser une incidence allant au-delà de celle qu'un seul programme, mené de manière isolée, aurait pu avoir. Cependant, dans l'ensemble, même lorsque les ministères coordonnaient la mise en œuvre d'interventions complémentaires, une coordination plus étroite entre les programmes et les institutions, et cela en phase de conception des interventions, pouvait permettre d'en renforcer les effets pour les bénéficiaires. Au Sénégal, l'étude sur la synergie institutionnelle entre la protection sociale et la pêche a permis de formuler plusieurs recommandations importantes et, en particulier, de suggérer la création d'un groupe de travail sur la protection sociale au sein du Ministère de la pêche et de l'économie maritime aux fins de l'élaboration d'une stratégie intersectorielle visant à améliorer la protection sociale en faveur des pêcheurs.

La fourniture conjointe d'un appui technique et financier et de produits locaux destinés à l'alimentation scolaire a été au cœur de la conception des projets pilotes Cash+ et de leur mise en œuvre au Mali et au Sénégal, projets dont l'objectif était de renforcer les liens entre les systèmes nationaux de protection sociale, la nutrition et l'action à l'appui de moyens d'existence durables. Les évaluations ne sont pas

encore terminées, mais de la collecte informelle d'informations, il ressort que les projets pilotes ont permis d'améliorer les connaissances des acteurs gouvernementaux décentralisés sur la synergie entre l'action en faveur de l'agriculture et de la nutrition et les mesures de protection sociale. Au Mali, les bénéficiaires de la protection sociale ont amélioré leurs capacités d'élevage de petits ruminants, ce qui leur permet d'accroître leurs revenus et d'avoir un meilleur accès aux protéines, tandis qu'au niveau local les pouvoirs publics ont pris conscience des avantages de la complémentarité des mesures de protection sociale et de l'action en faveur de l'agriculture. Au Sénégal, les premiers résultats montrent que les familles visées par le projet pilote ont obtenu de meilleurs rendements, qu'elles adoptent des pratiques de stockage après récolte plus efficaces et qu'elles partagent une partie de leur production accrue de haricots avec leurs voisins.

Le programme global de renforcement des capacités au niveau décisionnel, visant à intensifier le recours à l'analyse de la pauvreté en vue de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) 1 et 2 au Ghana et en Zambie, a été mis en œuvre selon une approche en trois phases, ainsi articulée: un cours complet d'apprentissage en ligne (phase 1) adapté à l'Afrique subsaharienne; un atelier proprement dit (phase 2) conçu pour le Ghana et la Zambie; et des sessions d'encadrement direct (phase 3) visant à appuyer la mise en œuvre de plans d'action mettant en pratique les enseignements retenus. Le programme a eu un effet catalyseur en permettant de promouvoir une coordination multisectorielle entre les responsables de haut niveau de divers ministères et administrations publiques, dans de nombreux domaines: alimentation et agriculture, développement communautaire et services sociaux, parité hommes-femmes, protection de l'enfance et protection sociale, pêche et élevage, finances, emploi et relations de travail, administration locale, planification du développement national, statistiques, commerce et industrie.

La FAO, en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a aidé le Gouvernement de la République du Kenya à resserrer les liens entre migrations et développement, et cela par la fourniture d'un instrument d'orientation pour la prise en compte des questions liées aux migrations dans certains secteurs, en particulier l'agriculture, la protection sociale et le développement rural, selon une approche multisectorielle. Cet outil sera utilisé aussi bien à l'échelon national qu'au niveau des comtés. Il servira à sensibiliser au problème des migrations et aux facteurs d'incitation-dissuasion connexes, tout d'abord dans le comté de Kiambu, puis dans d'autres comtés du Kenya.

La FAO s'est appuyée sur des méthodes mixtes pour évaluer l'impact des projets sur l'autonomisation économique des femmes rurales en Éthiopie, au titre d'un programme commun des Nations Unies, en collaboration avec la deuxième phase du projet en faveur de la parité hommes-femmes, de l'agriculture et de la constitution d'actifs

(GAAP2), que pilote l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). Dans son étude, visant à évaluer l'incidence du programme sur l'autonomisation économique des femmes rurales et la sécurité alimentaire des ménages, la FAO s'est appuyée sur les données de base et les données médianes recueillies à l'aide de l'outil d'évaluation de l'indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture applicable à l'échelle des projets (Pro-WEAI), élaboré au titre du projet GAAP2, et de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue mise au point dans le cadre du projet de la FAO «La parole à ceux qui ont faim», ainsi que sur les résultats d'une étude de recherche qualitative.

Les résultats obtenus en termes de diffusion sont les suivants:

S'agissant de l'indice Pro-WEAI, un atelier d'apprentissage et de sensibilisation a été co-organisé par la FAO et l'IFPRI, à Rome, en avril 2018. La réunion a rassemblé les représentants de différents projets de développement agricole, dont le Programme commun des Nations Unies «Accélérer les progrès vers l'autonomisation économique des femmes rurales» – une initiative mondiale mise en œuvre conjointement par la FAO, le FIDA, ONU Femmes et le Programme alimentaire mondial (PAM). Les participants ont partagé leurs données d'expérience concernant la gestion de l'indice Pro-WEAI dans le cadre du portefeuille de projets GAAP2 ainsi que la contribution que cet outil apporte à la gestion des connaissances dans le cadre des projets. L'indice Pro-WEIA a été appliqué à un certain nombre de projets et dans divers pays (Éthiopie et Rwanda, en Afrique subsaharienne).

Une manifestation spéciale intitulée «Autonomisation des femmes rurales au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour tous: éléments concrets des travaux conjoints des Nations Unies» a été organisée par la FAO, le FIDA, ONU Femmes et le PAM et, au titre du Programme commun des Nations Unies et en collaboration avec les gouvernements norvégien et suédois. Elle s'est tenue en marge de la quarante-cinquième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) (octobre 2018). Les nouveaux enseignements à tirer de la mise en œuvre du Programme commun des Nations Unies, quant à son incidence et aux résultats obtenus, ont été présentés à cette occasion, ainsi que des méthodes innovantes permettant de mesurer l'autonomisation des femmes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, notamment l'outil WEAI.

Un exemple de l'utilisation de l'outil WEAI en Éthiopie a été fourni; l'équipe a mis au point la variante Pro-WEAI applicable à l'échelle des projets, comportant des indicateurs de mesure supplémentaires relatifs à l'autonomisation individuelle, aux relations au sein des ménages, à la mobilité physique, à la nutrition et à la santé.

Au niveau national, la FAO a réalisé une étude en Éthiopie, dans les régions Oromia et Afar, en s'appuyant sur l'outil d'évaluation Pro-WEIA élaboré au titre du projet GAAP2. Il s'agissait d'évaluer l'incidence des interventions menées au titre du Programme commun des Nations Unies sur l'autonomisation économique des femmes dans les communautés de ces deux régions. Le programme comportait une série d'interventions mises en œuvre par

l'intermédiaire de coopératives rurales d'épargne et de crédit gérées par les femmes (RUSACCO) et dont l'objectif était d'améliorer le pouvoir décisionnel des femmes bénéficiaires quant aux moyens de production, ainsi que leur contrôle sur les revenus et leurs responsabilités au sein des institutions rurales. Il s'agissait principalement d'améliorer l'accès des femmes rurales au crédit, mais le programme prévoyait aussi des interventions dans d'autres domaines: culture, élevage et transferts de technologie, dialogues communautaires sur la parité hommes-femmes, compétences en matière de direction et formations en gestion d'entreprise, pour n'en citer que quelques-uns. Un estimateur en doubles différences pondéré par l'inverse de la probabilité, s'appuyant sur les données de base et données médianes disponibles, a été utilisé pour évaluer l'impact des interventions sur l'autonomisation des femmes, sur la base des mesures de l'autonomisation fournies par les indicateurs et sous-indicateurs pertinents de Pro-WEAI. Les résultats définitifs fondés sur le document de travail seront disponibles en août 2020.

La FAO a appuyé, aux niveaux régional et national, un certain nombre de processus d'élaboration de politiques portant sur divers thèmes: partenariats avec le secteur privé pour des solutions de financement intégrées en faveur de l'entrepreneuriat agricole et pour des plans d'investissement au titre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) (visant plus de 40 pays); élaboration de plans d'investissement nationaux en faveur de l'agriculture conformément à la Déclaration de Malabo (Eswatini, Namibie), définition de stratégies durables en faveur du secteur agroalimentaire en Afrique; examen ou élaboration d'une politique en matière d'intrants agricoles (Rwanda) et d'une politique ou stratégie en faveur du développement de l'agriculture (Botswana et République-Unie de Tanzanie, Zanzibar), soutien stratégique et appui aux politiques dans le cadre de missions conjointes d'intégration, d'accélération et de soutien aux politiques (Cabo Verde); accroissement des investissements et contributions du secteur privé aux fins d'une meilleure gestion de la résistance aux antimicrobiens dans le secteur de l'élevage et d'une action de sensibilisation à ce problème (Burkina Faso, Ghana, Libéria, République du Congo et Togo).

La FAO continue de favoriser la prise en compte systématique d'indicateurs de nutrition à l'appui des plans d'investissement agricole nationaux et régionaux tenant compte de la nutrition. Elle apporte également son appui au processus d'examen biennal de la Commission de l'Union africaine (CUA), jouant par ailleurs un rôle de chef de file pour les indicateurs de lutte contre la faim et leur mise en phase avec les ODD. Des activités de renforcement des capacités aux fins de l'utilisation de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue sont en cours dans plusieurs pays de la région, y compris pour favoriser la prise en compte d'indicateurs de nutrition tels que celui de la diversité minimale du régime alimentaire. L'Afrique du Sud a incorporé l'indicateur de diversité minimale du régime alimentaire dans son enquête nationale sur les ménages. À cela s'ajoute l'indicateur de prévalence de la sous-alimentation qui fait l'objet d'un suivi annuel et dont la FAO rend compte dans sa

	<p>publication «Vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique».</p> <p>La FAO a mobilisé et renforcé les capacités des parlementaires, de leurs alliances et d'autres parties prenantes, afin de favoriser la mise en place de politiques tenant compte de la nutrition, de lois et de cadres pour la prise en compte de l'agriculture intelligente face au climat dans les politiques et dans les stratégies de renforcement des chaînes de valeur, ainsi que pour la formulation de plans d'investissement en faveur de l'agriculture intelligente face au climat.</p> <p>La FAO a également fourni une aide à la CUA, à l'appui des efforts déployés aux fins du suivi de l'action menée et de la communication des résultats, et cela par la constitution d'une réserve de 50 spécialistes techniques régionaux; et 16 pays ont été aidés à établir leurs deuxièmes rapports d'examen biennal, qui ont été présentés aux chefs d'État et de gouvernement en janvier 2020, ainsi qu'à réaliser leurs Examens nationaux volontaires annuels des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD (2018 et 2019).</p> <p>La première Conférence internationale FAO/Organisation mondiale de la santé/UA sur la sécurité sanitaire des aliments a été organisée à Addis-Abeba (Éthiopie), les 12 et 13 février 2019. Y ont participé quelque 500 participants représentant plus de 110 gouvernements, plusieurs organisations intergouvernementales internationales et régionales ainsi que la société civile et le secteur privé. Elle a permis de définir les mesures à prendre en priorité afin d'assurer la cohérence des approches et des stratégies en matière de sécurité sanitaire des aliments entre les divers secteurs et d'un pays à l'autre, tout en intensifiant les efforts en vue de la réalisation des ODD.</p> <p>Au total, 47 pays ont été aidés à établir leur profil de pays en matière d'égalité des sexes, en collaboration avec les organismes économiques régionaux et la CUA. Ce profil repose sur une analyse des disparités entre les sexes, des bonnes pratiques ainsi que de la voie à suivre pour favoriser l'autonomisation des femmes dans le secteur agricole, renforcer les chaînes de valeur et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Il fournit une base de référence pour le suivi de la réalisation des ODD et de la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo et des plans nationaux d'investissement agricole. Il permet aussi d'étayer l'action de sensibilisation, de recherche et de renforcement des capacités que mènent les responsables politiques, les chercheurs, les universités et les organisations de la société civile (OSC) sous l'angle de l'égalité des sexes.</p> <p>Les informations qu'il contient sont validées par les ministères de l'agriculture et du développement rural et par les ministères chargés des questions d'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.</p>
--	--

<p>b. s'attaquer aux incidences d'une urbanisation croissante et de la hausse des revenus sur les modes de consommation alimentaire et sur l'alimentation des personnes, notamment en misant sur l'éducation nutritionnelle, le renforcement des capacités et la sensibilisation;</p>	<p>Une alliance parlementaire de l'Afrique de l'Est pour la sécurité alimentaire et la nutrition a été créée et formée sur les systèmes et les investissements durables qui tiennent compte de la nutrition, dans le même esprit que la formation dispensée à l'Alliance parlementaire panafricaine en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition. Onze pays en sont membres, ainsi que l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est.</p> <p>Une caractéristique importante de cette initiative est l'action menée afin de sensibiliser aux problèmes de l'excès pondéral et de l'obésité et à la nécessité de s'y attaquer par la prise en compte, dans les politiques et stratégies en matière d'agriculture et de nutrition, de l'importance d'une alimentation saine et par la promotion de modes de vie sains. Dans le même ordre d'idées, la FAO a animé des dialogues avec les parties prenantes de la CEDEAO et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), concernant les facteurs déterminants de l'excès pondéral et de l'obésité et la promotion d'une alimentation saine. L'intégration d'aliments autochtones dans l'alimentation des ménages était également au centre du débat. Par ailleurs, la FAO a appuyé la mise en place de mesures visant à inciter les vendeurs de rue à proposer des produits alimentaires sains, à Accra et à Dar-es-Salaam. L'appui innovant et de haute technologie ainsi fourni offre aux jeunes dotés de compétences techniques l'occasion de les mettre en application dans d'autres villes du continent. La FAO est également à l'œuvre dans les petits États insulaires en développement (PEID) afin de promouvoir les filières locales d'aliments nutritifs et contribuer ainsi à réduire la dépendance de ces pays à l'égard des importations. En Gambie, s'agissant de promouvoir la biofortification, la FAO travaille en partenariat avec l'Union européenne à l'appui des petites et moyennes entreprises (PME) du secteur. Il est prévu de reproduire ce projet dans d'autres pays.</p>
<p>c. mener une action efficace en termes d'éducation, de plaidoyer et d'échange de connaissances afin d'assurer une alimentation de meilleure qualité et pour prévenir la malnutrition sous toutes ses formes.</p>	<p>Une stratégie sous-régionale en matière de nutrition a été élaborée, ainsi qu'un document de travail sur les bonnes pratiques pour l'établissement de programmes agricoles tenant compte de la nutrition dans le contexte du renforcement de la résilience et de l'assistance humanitaire en Afrique de l'Est.</p> <p>Le Burundi, l'Eswatini, l'Éthiopie, le Kenya et le Rwanda ont été aidés à élaborer des directives nutritionnelles axées sur le choix des aliments, qui constituent un outil important pour la promotion de choix alimentaires sains.</p> <p>Au Gabon, les arrangements institutionnels nécessaires au suivi et à l'analyse en matière de sécurité alimentaire et de nutrition sont en place et permettent l'élaboration des recommandations alimentaires nationales.</p> <p>Un atelier visant à promouvoir l'échange de connaissances et le renforcement des capacités aux fins de la conception et de la</p>

	<p>mise en œuvre de programmes d'achats publics durables de denrées alimentaires a été organisé pour la région Afrique, en collaboration avec le PAM et le Centre international de formation de l'Organisation internationale du travail (OIT) et avec le soutien de partenaires de développement. Un «parcours d'apprentissage» visant à donner suite à cette initiative est en phase de planification et sera mis en place en 2020. Il s'agit de permettre aux Membres de voir ces programmes en action, et de poursuivre l'échange des données d'expérience recueillies dans le cadre des activités d'alimentation scolaire à base de produits locaux.</p> <p>Le modèle des clubs Dimitra, promu par la FAO, est de plus en plus utilisé en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale pour favoriser l'autonomisation des populations rurales par la mobilisation communautaire, le dialogue, l'emploi des technologies de l'information et des communications (TIC), l'action collective et les activités d'entraide, ainsi que pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition en mettant fortement l'accent sur l'égalité des sexes. À ce jour, près de 4 000 clubs Dimitra ont ainsi été créés dans sept pays d'Afrique subsaharienne (Burundi, Ghana, Mali, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Sénégal).</p>
<p align="center">B. Le changement climatique et ses incidences sur les travaux et les activités de la FAO: renforcer la résilience pour atténuer la vulnérabilité extrême de l'agriculture et des moyens d'existence ruraux en Afrique</p>	
<p>24 iv) Les participants ont recommandé à la FAO:</p> <p>a. de continuer à aider ses Membres à rendre les systèmes alimentaires et agricoles et les moyens d'existence ruraux plus résilients face aux effets du changement climatique, en s'appuyant notamment sur sa Stratégie relative au changement climatique et conformément à l'accent mis sur le changement climatique dans le programme biennal 2018-2019;</p>	<p>La FAO a élaboré une stratégie de renforcement de la résilience i) pour la région Afrique australe (2018-2021); ii) pour l'Afrique de l'Est (équipe chargée de la résilience pour l'Afrique de l'Est); iii) pour Madagascar et la République-Unie de Tanzanie; et iv) pour l'Afrique de l'Est (plan d'action concernant l'alimentation des animaux et visant à soutenir les moyens d'existence qui dépendent de l'élevage).</p> <p>Des activités de formation pour la préparation aux situations d'urgence ont été organisées en Afrique du Sud, en Éthiopie et au Kenya en vue d'améliorer la capacité de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe à apporter une réponse coordonnée et fondée sur les besoins face à la lente détérioration des situations humanitaires, et cela grâce à une meilleure préparation, à des interventions précoces liées à des déclencheurs d'alerte rapide et à des mesures d'intervention.</p> <p>La FAO continue de renforcer les capacités des pouvoirs publics en matière de réduction des risques de catastrophe en assurant la coordination de l'initiative CADRI pour le renforcement des capacités en matière de réduction des risques de catastrophe, dans la sous-région. Des missions exploratoires et des évaluations des capacités ont été menées dans le cadre de l'initiative CADRI au</p>

	<p>Botswana (5-7 décembre 2018), aux Comores (23 septembre-4 octobre 2019) et à Maurice (19-30 août 2019).</p> <p>Le rapport mondial sur les crises alimentaires a été lancé par l'IGAD, le PAM et la FAO le 2 septembre 2019. Il donne un aperçu de la situation relative aux crises alimentaires (insécurité alimentaire aiguë) dans la région de l'IGAD.</p>
	<p>Un atelier d'échange de connaissances sur le renforcement des liens entre la protection sociale et l'agriculture au service de la résilience et de la réduction de la pauvreté rurale, auquel neuf pays ont participé, s'est tenu à Dakar (Sénégal).</p> <p>Un atelier d'échange de connaissances sur le renforcement de la résilience des ruraux pauvres par des liens plus efficaces entre la protection sociale, l'agriculture et la gestion des risques, auquel 14 pays ont participé, a été organisé à Nairobi (Kenya).</p> <p>La FAO a publié un document d'orientation générale, intitulé <i>Managing climate risks through Social Protection: Reducing poverty and building resilient agricultural livelihoods</i> (la protection sociale au service de la gestion des risques liés au climat: réduction de la pauvreté et création de moyens d'existence agricoles résilients), présentant divers exemples relatifs à l'Afrique.</p> <p>Un appui aux politiques a été fourni à la Somalie aux fins de l'établissement d'un système de protection sociale, s'agissant principalement de promouvoir des mesures de protection sociale fondées sur l'analyse des risques et réactives aux chocs, dans un contexte de crise.</p> <p>Le dispositif de transferts de type monétaire du programme éthiopien d'aide sociale productive (PSNP) a été adapté afin de renforcer le rôle que joue le programme dans la gestion des risques de catastrophe. En particulier, une analyse de la situation a été menée ainsi que des exercices de planification de scénarios, centrés principalement sur la préparation préalable et la prévention des effets négatifs et tenant compte de la création de liens avec les mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets.</p> <p>Un appui technique a été fourni au Lesotho, en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies et grâce à un financement de la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne (ECHO), afin de faciliter le rattachement du dispositif national de protection sociale aux systèmes d'alerte et d'intervention précoces.</p> <p>Le système d'alerte rapide préventif dans le domaine de l'élevage qui a été lancé au Kenya, permet d'obtenir une estimation précise des disponibilités du moment en fourrage, ainsi que des prévisions pour les six mois suivants.</p>

	<p>S'agissant de l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation à celle-ci, les données et connaissances recueillies au moyen du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire et du modèle de mesure et d'analyse de l'indice de résilience ont été fournies dans la plupart des pays d'Afrique.</p> <p>Un appui a été apporté, en 2018, aux pays d'Afrique de l'Ouest en proie à de graves crises touchant l'élevage pastoral, et cela au moyen d'évaluations et par l'élaboration de plans d'intervention et la mobilisation des ressources.</p> <p>Une évaluation régionale a été menée, dans le cadre du programme d'adaptation de l'irrigation à petite échelle face au changement climatique en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Libéria, au Mali, en Mauritanie, au Niger, en Sierra Leone et au Tchad. Les informations disponibles ont été actualisées et l'attention a été appelée sur les techniques et pratiques en matière d'irrigation les mieux adaptées face aux chocs climatiques, qu'il convient d'appliquer à une plus grande échelle.</p> <p>Des analyses circonstanciées des effets du changement climatique sur les systèmes d'irrigation ont été menées dans quatre pays pilotes: Côte d'Ivoire, Gambie, Mali et Niger.</p>
	<p>La FAO a mené des activités de formation et d'assistance technique en faveur des agriculteurs et d'autres parties prenantes dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest, afin de permettre à ceux-ci d'améliorer leurs capacités en matière de planification des investissements dans l'irrigation à petite échelle, et cela par la prise en compte et la réduction des coûts liés à l'adaptation à la variabilité climatique.</p> <p>La FAO a élaboré la stratégie de renforcement de la résilience pour la région Afrique australe (2018-2021), dans le but d'accroître la résilience des moyens d'existence basés sur l'agriculture afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. La stratégie contribuera à assurer une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique australe au moyen de consultations et d'interventions conjointes à caractère multisectoriel, multirisques et multipartites.</p> <p>La FAO a élaboré la stratégie de renforcement de la résilience pour Madagascar, visant à améliorer la résilience des moyens d'existence ruraux face aux risques et aux dangers auxquels le pays est exposé.</p> <p>Quatre ateliers sous-régionaux ont été organisés, avec l'appui de la Banque mondiale, au Cameroun, en Éthiopie, au Togo et au Zimbabwe, afin d'étudier la voie à suivre pour assurer la prise en compte de l'agriculture intelligente face au climat dans les politiques et les chaînes de valeur, et de mesurer l'impact des politiques et projets à l'aide de l'outil d'évaluation ex ante du bilan carbone (EX-</p>

	<p>ACT): 22 pays ont été visés et une formation a été dispensée à 80 spécialistes issus des ministères de l'agriculture et de l'environnement.</p>
	<p>Un appui a été fourni à la CUA, à l'Agence de développement de l'UA (AUDA/NEPAD) ainsi qu'aux Membres, afin de faciliter la mise en œuvre d'un vaste programme de restauration des terres visant à renforcer la résilience des paysages et des moyens d'existence agro-sylvo-pastoraux grâce au lancement du projet de la Grande muraille verte contre la diversification dans six pays (Burkina Faso, Éthiopie, Gambie, Niger, Nigéria et Sénégal), financé par l'Union européenne et le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Ce soutien est étendu à trois autres pays dans le cadre d'un projet financé par la Turquie (BRIDGES).</p> <p>Le projet d'analyse et de recherche qualitatives sur les moyens d'existence dans le secteur de la gomme, portant en particulier sur la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité et sur la diversification des moyens d'existence, a été mené à bien dans le nord du Nigéria dans le cadre de l'appui fourni par la CUA et le Réseau pour les gommiers et résines naturelles en Afrique (NGARA). L'objectif est de mettre en place des programmes d'investissement visant à renforcer la résilience des paysages et des moyens d'existence fondés sur le gommier et d'étayer l'élaboration d'une proposition d'investissement pour le Fonds vert pour le climat.</p> <p>Un appui technique est fourni à l'AUDA/NEPAD et aux Membres pour la mise en œuvre, la coordination, la mobilisation des ressources et le suivi des engagements pris par les pays de restaurer plus de 100 millions d'hectares d'ici à 2030 dans le cadre de l'initiative pour la restauration des paysages forestiers en Afrique (AFR100).</p> <p>Un appui a été fourni à dix pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Ghana, Niger, Nigéria, Togo et Zambie) s'agissant de promouvoir des technologies d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets et de les diffuser à une plus grande échelle, en s'appuyant sur des approches telles que l'agriculture intelligente face au climat et l'agriculture de conservation.</p> <p>Les informations et connaissances disponibles concernant les moyens d'action envisageables aux fins de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets ont été recueillies et publiées pour quatre pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie et Ghana), sous forme d'évaluations de la situation nationale en matière d'agriculture intelligente face au climat et de cadres d'investissement pour la mobilisation de ressources en faveur de l'agriculture intelligente face au climat.</p>
<p>b. consolider les travaux entrepris avec les pays africains concernant leurs actions</p>	<p>La FAO a apporté un appui à la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), dans le cadre du projet de coopération technique TCP/SFC/3603, aux fins de l'élaboration de directives</p>

<p>prioritaires en vue de la réalisation des ODD, l'ajustement et la mise en œuvre de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN), y compris la mobilisation des ressources, et l'élaboration de plans de mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 en Afrique;</p>	<p>visant à aider les dix États membres de la Commission à suivre les progrès accomplis au niveau national vers la réalisation des ODD relatifs aux forêts.</p> <p>La FAO a fourni un soutien au Gabon aux fins du renforcement des capacités pour l'évaluation de l'état des principaux stocks de poissons démersaux (s'agissant d'évaluer les stocks de poissons et de déterminer la qualité et la quantité de données disponibles à l'appui de l'élaboration de modèles de la dynamique des populations adaptés).</p> <p>La FAO vient en aide à neuf pays membres aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de propositions de préparation au Fonds vert pour le climat, notamment à l'appui de l'action dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et de l'utilisation des terres: Burkina Faso, Guinée équatoriale, Kenya, Niger, Nigéria, République démocratique du Congo, République du Congo, Sénégal et Tchad.</p> <p>Par ailleurs, la FAO contribue à l'élaboration de 18 propositions complètes à présenter au Fonds vert pour le climat en vue de l'obtention d'un financement, dont l'une concerne le projet commun de la Grande muraille verte en faveur de six pays, les autres étant relatives à des projets nationaux. Au total, 25 pays bénéficient de l'appui de la FAO (y compris aux fins de l'élaboration de notes conceptuelles et de propositions complètes): Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Djibouti, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Kenya, Libéria, Malawi, Mali, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, République démocratique du Congo, République du Congo, République-Unie de Tanzanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Soudan du Sud, Tchad et Zambie. Les projets visent à répondre aux besoins des pays en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets dans les divers sous-secteurs de l'agriculture, à savoir les forêts, l'élevage, la culture et la pêche.</p> <p>La CUA et les pays bénéficient d'un soutien dans le cadre du Programme de coopération technique (PCT), aux fins de l'élaboration de plans pour la mise en œuvre de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) et du suivi des progrès accomplis à cet égard, dans le secteur de l'agriculture, des forêts et autres utilisations des terres, en Afrique. Une partie du projet vise à offrir un recueil d'outils, de méthodes et de données d'expérience sur la mise en œuvre des CDN dans le secteur de l'agriculture, des forêts et autres utilisations des terres, une vue d'ensemble et une analyse des progrès accomplis à ce jour dans la planification des CDN, leur mise en œuvre et leur suivi, ainsi qu'une série de recommandations visant à faire avancer la réalisation du programme des CDN en Afrique. Par ailleurs, un soutien direct est actuellement fourni à quatre pays pilotes: Côte d'Ivoire, Gabon, Mozambique et Ouganda. D'autres pays bénéficient d'un appui technique de la FAO dans le cadre de projets nationaux.</p>
---	---

<p>c. faciliter le dialogue et la coordination intersectoriels entre les ministères concernés et les parties prenantes en vue d'atténuer la vulnérabilité de l'agriculture et des moyens d'existence ruraux face au changement climatique.</p>	<p>Un appui visant à faciliter le dialogue sur les politiques a été fourni à un certain nombre de pays. Il s'agissait principalement de faciliter l'élargissement des systèmes de protection sociale aux zones rurales ainsi que la création de synergies entre la protection sociale, l'agriculture et la gestion des ressources naturelles dans des pays clés comme l'Éthiopie, le Lesotho, le Mali, l'Ouganda, le Rwanda et la Zambie.</p> <p>Au Sénégal, un atelier d'échange de connaissances sur le renforcement des liens entre la protection sociale et l'agriculture au service de la résilience et de la réduction de la pauvreté rurale, organisé conjointement par la FAO et le Gouvernement sénégalais, s'est tenu à Dakar du 27 au 29 novembre 2018². Y ont participé des représentants des pays suivants: Burkina Faso, Djibouti, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad. Cette réunion de renforcement des capacités visait à favoriser le dialogue afin d'améliorer la synergie entre les systèmes de protection sociale et d'autres secteurs, notamment l'agriculture, et de contribuer ainsi à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à une meilleure résilience.</p> <p>Un atelier d'échange de connaissances sur le renforcement de la résilience des ruraux pauvres par des liens plus efficaces entre la protection sociale, l'agriculture et la gestion des risques, s'est tenu au Kenya. Il a permis de réunir 14 pays d'Afrique pour un échange de connaissances et de pratiques optimales, l'accent étant mis sur les systèmes de protection sociale réactifs aux chocs, leur rôle dans les systèmes d'alerte et d'intervention précoces et leur prise en compte dans les stratégies de résilience nationales et régionales.</p> <p>Dans le cadre de l'Initiative régionale 3 visant à «Favoriser la résilience dans les zones arides d'Afrique», la FAO facilite l'échange de connaissances, de données d'expérience et de bonnes pratiques en matière de renforcement de la résilience, entre l'IGAD et le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS).</p> <p>La FAO a facilité le dialogue et la mise en commun des connaissances entre les différentes parties prenantes, y compris dans le cadre de manifestations de haut niveau telles que la plateforme Afrique-Pays arabes sur la réduction des risques de catastrophe.</p> <p>Les plateformes et mécanismes régionaux de coordination de l'aide humanitaire ont été renforcés en Afrique australe. Au nombre de ces mécanismes figurent le Comité interinstitutions régional permanent (RIASCO), le Groupe de travail sur la sécurité alimentaire et la nutrition, le Groupe de travail sur la résilience, la Plateforme de protection sociale, le Groupe de travail technique sur le Cadre intégré</p>
--	--

² <http://bit.ly/2EFaIbT>; <http://www.fao.org/senegal/actualites/detail-events/fr/c/1175321/>.

	<p>de classification de la sécurité alimentaire, l'initiative CADRI, le Comité régional d'analyse et d'évaluation de la vulnérabilité de la SADC et le Forum annuel régional pour l'Afrique australe de la SADC sur les perspectives climatiques (SARCOF). La FAO copréside le Groupe de travail sur la sécurité alimentaire et la nutrition, le Groupe de travail sur la résilience et le Groupe de travail technique sur le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire.</p> <p>La FAO et la CUA ont organisé un atelier de deux jours (Nairobi [Kenya], 10 et 11 juin 2019) sur le renforcement des capacités, de la collaboration et des échanges au niveau régional en vue d'améliorer la résilience dans les zones arides d'Afrique. La réunion a rassemblé les principaux acteurs de la région, notamment la CUA, le Bureau interafricain pour les ressources animales (BIRA) de l'UA, le CILSS, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'IGAD, le PAM et la SADC, ainsi que les équipes de la FAO spécialistes de la résilience et les représentants d'autres programmes stratégiques et initiatives régionales. L'objectif était de faire le bilan de l'expérience acquise et d'examiner un certain nombre de thèmes spécifiques afin d'améliorer le ciblage et l'efficacité de l'Initiative régionale. La consultation menée au niveau régional a permis en particulier: a) de confirmer les priorités thématiques de l'Initiative régionale, à savoir: réduction des risques de catastrophe en agriculture et adaptation aux effets du changement climatique, appui innovant aux moyens d'existence pastoraux et agropastoraux, amélioration de la résilience face aux conflits liés aux ressources naturelles, régimes de protection sociale tenant compte des risques et investissement, échange de connaissances, systèmes d'information et d'alerte rapide et évaluation de la résilience; b) de préconiser la tenue annuelle d'une réunion avec les communautés économiques régionales et d'autres partenaires; et c) de recommander que l'appui visant à favoriser l'échange de connaissances entre les communautés économiques régionales soit maintenu, en collaboration avec la CUA.</p> <p>Dans le cadre de l'Initiative régionale 3 visant à «Favoriser la résilience dans les zones arides d'Afrique» et en marge du Forum sur la révolution verte en Afrique (Accra [Ghana], 2-5 septembre 2019), la FAO a co-organisé et animé une séance de travail et un colloque sur le renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation des systèmes alimentaires en Afrique. Le colloque s'est conclu par une déclaration préconisant l'incorporation, dans les plans d'investissement agricole nationaux, de mesures visant à renforcer la résilience et la capacité d'adaptation, et le déploiement à une plus grande échelle de technologies éprouvées destinées aux petits exploitants agricoles, en particulier les femmes et les jeunes.</p>
--	--

C. Emploi des jeunes: tirer parti des débouchés dans les secteurs agricole et rural en Afrique

28. La Conférence régionale a recommandé à la FAO d'aider les pays à:

i. rendre l'agriculture et le secteur agroalimentaire plus compétitifs et attrayants aux yeux des jeunes;

Dans le cadre d'un projet PCT mis en œuvre par la FAO et la CAE, 16 chefs de file des jeunes agriculteurs des six États partenaires de la CAE ont participé à un stage de formation d'un mois, organisé auprès du Centre régional Songhaï (Bénin) et portant sur l'entrepreneuriat agricole et la valorisation des filières dans les écosystèmes intégrés. Dans le cadre de cette formation, les participants ont élaboré des plans pour le développement de leurs activités et ont eu la possibilité de créer des réseaux d'activités ou de soutien. Par ailleurs, sur la base d'un ensemble de critères, ils ont bénéficié de subventions d'un montant limité, allant de 2 000 USD à 5 000 USD.

Un rapport régional de synthèse recensant les meilleurs modèles d'entrepreneuriat de jeunes agriculteurs dans la CAE a été établi et validé en août 2018. Le recensement des «meilleurs modèles d'entrepreneuriat de jeunes agriculteurs» dans les divers États partenaires de la CAE représente une approche exemplaire, qui permet de faire valoir les activités menées avec succès par de jeunes entrepreneurs agricoles, d'encourager la mobilisation des jeunes, d'améliorer les techniques agricoles et de promouvoir une nouvelle conception de l'entrepreneuriat agricole et du partage des connaissances/compétences entre pairs quant aux techniques agricoles innovantes à mettre en œuvre en vue d'éliminer la faim et la pauvreté en Afrique.

Un atelier national de formation d'animateurs, d'une durée de trois semaines, visant à favoriser l'adoption de la méthodologie des «Écoles pratiques d'agriculture et de vie pour jeunes» de la FAO, a été organisé en République centrafricaine (octobre-novembre 2019). Il s'agissait de renforcer les capacités des agents de vulgarisation, des jeunes entrepreneurs, des organisations de jeunes et des enseignants, afin de leur donner les moyens de favoriser à leur tour l'acquisition de compétences agricoles, entrepreneuriales et pratiques, spécialement adaptées aux besoins spécifiques des jeunes ruraux vulnérables et qui permettent à ceux-ci de devenir des membres plus productifs et plus actifs de leurs communautés.

À l'appui du projet du Programme commun des Nations Unies mis en œuvre en République-Unie de Tanzanie (UNJP/URT/150/UNJ), visant à promouvoir le développement de chaînes de valeur durables au service de la création d'emplois, de la sécurité alimentaire et de la nutrition ainsi qu'à apporter un soutien aux centres d'incubation mis en place dans certaines régions du pays pour la formation des jeunes dans les filières agricoles, en 2019 le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique a financé un incubateur d'entreprises, le Bihawana Farmers Training Center, à Dodoma. Le centre a été rénové et équipé, et une formation a pu être dispensée à une première cohorte de jeunes.

Le Bureau régional pour l'Afrique a mis au point une vidéo promotionnelle concernant les modèles de réussite de jeunes

entrepreneurs dans le secteur agricole en **Afrique centrale**. Il s'agissait de faire valoir les initiatives innovantes lancées par les jeunes, afin de rendre le secteur plus attrayant à leurs yeux et de favoriser ainsi le développement de l'entrepreneuriat agricole dans les pays visés de la sous-région (Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Tchad).

La FAO a appuyé la mise en œuvre, au **Sénégal**, de son Approche Pays Intégrée (API) pour la promotion de l'emploi décent des jeunes en milieu rural, en élaborant à cet effet le modèle d'appui à l'incubation d'entreprises et à l'entrepreneuriat en milieu rural (appelé «modèle d'insertion des jeunes agripreneurs» – plateformes MIJA) destiné à remplacer le modèle préexistant (non opérationnel) des «jeunes fermes agricoles». Six sites ont été retenus pour la mise en œuvre pilote du modèle d'insertion (parmi les 23 sites de l'ancien modèle), à savoir: Ndiawdoun (Saint-Louis), Silane (Diourbel), Mbilor (Saint-Louis), Léona (Louga), Soutouré (Kolda) et Dimboli (Kédougou). Une fois opérationnelles, les plateformes permettront d'appuyer principalement quatre secteurs: aquaculture, horticulture, élevage et production laitière, et aviculture. Parallèlement, la FAO a élaboré et mis à l'essai un programme visant à renforcer les compétences agricoles et à favoriser l'entrepreneuriat rural, qui a permis de dispenser une formation visant à aider, d'une part, 60 jeunes entrepreneurs agricoles à développer leurs activités et, d'autre part, 90 jeunes à acquérir des compétences en matière de production agricole, selon l'approche des écoles pratiques d'agriculture.

Dans le cadre du projet *Agriculture for Economic Growth in the Gambia* (l'agriculture au service de la croissance économique en **Gambie**) (GCP/GAM/040/EC), la FAO a principalement apporté un appui technique en vue d'améliorer l'accès des petits exploitants agricoles vulnérables et des jeunes aux marchés ainsi que le fonctionnement des coopératives et des associations opérant dans le secteur agricole (résultat 3 du projet). S'agissant plus particulièrement de l'appui aux jeunes, un programme spécial a été recommandé, articulé autour des domaines d'intervention suivants: renforcement de la structure organisationnelle du travail des jeunes dans l'agriculture ou dans l'entrepreneuriat agricole, en consultation avec le Conseil national de la jeunesse et d'autres entités compétentes; remise de kits de démarrage aux stagiaires et jeunes stagiaires diplômés des Écoles pratiques d'agriculture et d'autres programmes de formation tels que celui de l'initiative Songhaï en Gambie; et prestation des services de développement d'entreprises dont les jeunes ont besoin, en particulier ceux qui ont des idées d'entrepreneuriat agricole prometteuses.

La FAO a également fourni et continue de fournir un appui technique à divers projets: au **Libéria**, pour le projet *Sustaining peace and*

	<p><i>improving social cohesion through the promotion of rural employment</i> (promotion de l'emploi rural au service de la stabilisation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale) (UNJP/LIR/026/PBF); et au Mali, pour le projet <i>Contribution à l'insertion professionnelle et au renforcement de la résilience des jeunes en milieu rural dans le centre sud du Mali</i> (GCP/MLI/044/LUX) et pour le projet <i>Emplois et jeunes pour la paix – Approche pilote intégrée de stabilisation et de consolidation de la paix par la promotion de l'emploi et de la participation des jeunes dans la région de Mopti</i> (UNJP/MLI/050/PBF).</p> <p>À la demande du Gouvernement de la République togolaise, la FAO a réalisé une analyse et formulé des recommandations visant à améliorer les résultats du <i>Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER) – 2014-2020</i>, financé par le FIDA, dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural, en particulier celles des jeunes et des femmes, grâce au développement de l'entrepreneuriat rural. L'intervention de la FAO a été requise dans le cadre d'un processus visant à accélérer la mise en œuvre du projet en élargissant les partenariats d'exécution à d'autres organisations actives dans la promotion de l'entrepreneuriat rural au Togo. La démarche engagée auprès de la FAO a également été recommandée par le FIDA.</p>
<p>ii. adopter une approche régionale pour aborder les questions d'emploi des jeunes dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire (stratégies, plateformes, etc.) et les chaînes de valeur, notamment en favorisant l'investissement, en facilitant les échanges et en améliorant la coordination et la participation aux dialogues politiques régionaux;</p>	<p>Une conférence sur l'emploi des jeunes dans l'agriculture a été organisée à Kigali (Rwanda), en août 2018, conjointement avec l'UA et le Gouvernement de la République du Rwanda, autour du thème suivant: «<i>L'emploi des jeunes dans l'agriculture comme solution solide pour mettre fin à la faim et à la pauvreté en Afrique: mobiliser les jeunes grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et à l'entrepreneuriat</i>». La réunion, qui a rassemblé près de 500 participants (dont 250 jeunes de 40 pays), a permis un échange de vues sur les liens entre l'agriculture, l'emploi des jeunes, l'entrepreneuriat, le développement rural et les migrations, ainsi que sur le rôle essentiel de catalyseurs que jouent les TIC et l'innovation. Le rapport de la Conférence est disponible.</p> <p>Au cours du dernier trimestre de 2018, dans le sillage de la Conférence de Kigali, des plans d'action communs pour 2019 ont été élaborés en collaboration avec l'OIT et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). Deux produits de communication illustrant des exemples de réussite en matière d'emploi des jeunes en Afrique ont été réalisés en novembre 2018 en collaboration avec le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA)³.</p> <p>Suite aux échanges engagés avec l'ONUDI dans l'esprit de la Conférence tenue à Kigali en août 2018, une initiative phare conjointe visant à accélérer l'emploi des jeunes dans l'entrepreneuriat agricole en Afrique a été lancée avec succès en</p>

³ <https://cgspace.cgiar.org/handle/10568/99347> et <https://cgspace.cgiar.org/handle/10568/99348> (en anglais).

	<p>marge de la septième édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l’Afrique (TICAD), qui s’est tenue à Yokohama (Japon), en août 2019.</p> <p>La FAO a demandé à la Confédération des syndicats d’agriculteurs d’Afrique australe (SACAU) de mener une analyse de situation sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre aux jeunes entrepreneurs agricoles de créer des emplois plus décents en Afrique australe.</p> <p>Un atelier sous-régional de renforcement des capacités portant sur l’emploi des jeunes et l’entrepreneuriat dans les filières agricoles a été organisé en avril 2019 pour les pays d’Afrique centrale (Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Tchad). Y ont participé un certain nombre de jeunes entrepreneurs agricoles chefs de file, de responsables gouvernementaux, d’agents de la FAO et d’organismes partenaires de premier plan, dont la Communauté économique des États d’Afrique centrale (CEEAC), le FIDA et l’OIT. L’un des principaux résultats de la réunion a été l’élaboration de plans d’action nationaux visant à accélérer les initiatives de création d’emplois pour les jeunes dans l’entrepreneuriat agricole.</p> <p>Un appui a été fourni, en collaboration avec le Département des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales, à des réunions techniques organisées au Burkina Faso et au Togo et portant sur les débouchés offerts aux jeunes dans le secteur agricole et, plus particulièrement, sur la transformation rurale et sur les emplois pour les jeunes dans les filières alimentaires.</p>
<p>iii. formuler ou adapter des politiques et des programmes nationaux tenant compte des spécificités des jeunes.</p>	<p>Dans le cadre du projet du Fonds fiduciaire africain de solidarité (ASTF) mis en œuvre en partenariat avec l’AUDA-NEPAD, des plans d’action nationaux en faveur de l’emploi des jeunes et de l’acquisition de compétences dans les filières agroalimentaires ont été définis pour le Bénin, le Cameroun, le Malawi et le Niger.</p> <p>Le Bureau régional pour l’Afrique a aidé la République du Congo à élaborer une proposition d’investissement⁴ en faveur de l’emploi des jeunes dans l’agriculture et l’entrepreneuriat agricole. Le Représentant de la FAO au Congo a présenté cette proposition à un certain nombre de partenaires nationaux, lors d’une réunion de restitution, et plusieurs manifestations d’intérêt ont été exprimées.</p> <p>Les jeunes ruraux sont au centre de l’approche des clubs Dimitra qui est promue dans plusieurs pays d’Afrique subsaharienne. Aujourd’hui, plus de 17 000 jeunes (dont 60 pour cent de femmes) participent à cette initiative. Dans le cadre de ces clubs, les jeunes prennent part à des initiatives concrètes dans les domaines de la</p>

⁴ [Accélérer la professionnalisation et la promotion de l’emploi des jeunes dans le secteur agricole en République du Congo.](#)

	nutrition, de la sécurité alimentaire, de l'éducation des filles et de l'entrepreneuriat.
D. Intégration systématique de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et des forêts	
31. Les participants ont recommandé à la FAO: i. d'encourager la promotion de la plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité à l'appui de la mise en œuvre des initiatives relatives à la biodiversité;	La FAO a procédé à la collecte d'informations visant à étayer l'établissement du Réseau régional des laboratoires des sols pour l'Afrique (AFRILAB) dans le cadre du Réseau mondial des laboratoires des sols, au titre du quatrième pilier d'action du Partenariat mondial sur les sols.
ii. d'appuyer la compilation et la diffusion des bonnes pratiques en matière de gestion de la biodiversité de manière participative;	La FAO a apporté son appui à six pays de la SADC (Afrique du Sud, Angola, Eswatini, Maurice, Namibie et Zimbabwe), en vue du renforcement des capacités nationales en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. La FAO a mené une action de promotion et de sensibilisation afin d'encourager le développement de la foresterie participative en Afrique centrale. Il s'agissait d'apporter un appui à la conception et à l'adoption de la «feuille de route de Brazzaville» pour une foresterie participative plus efficace dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (mai 2018), et de contribuer à une vaste diffusion de cette initiative et à sa présentation auprès de divers publics (Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique de la FAO, Dakar, juin 2018; Comité des forêts de la FAO (vingt-quatrième session), Rome, juillet 2018; Forum sur la gouvernance forestière, Brazzaville, octobre 2018; conférence du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo, Bruxelles, novembre 2018).
iii. de promouvoir les connaissances, les marchés et le développement des filières d'ordre local s'agissant des semences/du matériel végétal des cultures/espèces secondaires;	Dans le cadre du projet de la Grande muraille verte mis en œuvre dans six pays d'Afrique, la FAO a renforcé les capacités des communautés locales (femmes et hommes, jeunes) dans divers domaines – collecte de semences, production végétale à partir d'espèces adaptées aux conditions locales (arbres, arbustes et graminées fourragères) –, à l'appui des activités de remise en état menées au titre de cette initiative.
iv. d'aider les pays à gérer les liens indissociables entre la nécessité d'accroître la productivité/production et, dans le même temps, la préservation de la biodiversité.	La FAO a organisé un atelier visant à améliorer le fonctionnement de la plateforme pour l'agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Est (EACSAP) pour en assurer l'efficacité et l'efficience, qui s'est tenu les 11 et 12 juillet 2018, à Addis-Abeba (Éthiopie). La plateforme a ainsi été relancée et restructurée pour un fonctionnement plus efficace. Au total, 34 projets de lutte durable contre la chenille légionnaire d'automne ont été mis en œuvre. Un volet y était consacré aux bonnes

	<p>pratiques agricoles et à l'accroissement de la biodiversité pour mieux lutter contre cet ennemi des cultures et accroître ainsi la production.</p> <p>Un projet spécifique visant à favoriser l'intensification des cultures de maïs en associant le recours à des intrants de qualité (semences) et une meilleure efficacité d'utilisation de l'eau au moyen de cultures de couverture, a été mis en œuvre au Bénin.</p> <p>Un rapport sur les ravageurs du maïs, leur gestion et les espèces végétales envahissantes a été publié.</p>
<p>E. Progrès accomplis en ce qui concerne le Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement et l'Initiative interrégionale de la FAO sur les petits États insulaires en développement dans l'océan Atlantique et l'océan Indien (ARC/18/10)</p>	
<p>32. Les participants:</p> <p>vi. ont recommandé d'envisager, pour les pays sans littoral à déficit vivrier, un modèle inspiré du programme en faveur des [petits États insulaires en développement], tout en distinguant les besoins différents des deux catégories de pays.</p>	<p>Les concertations engagées lors des réunions des quatre équipes multidisciplinaires sous-régionales, tenues à Harare (10-13 septembre 2019), à Addis-Abeba (16-19 septembre 2019), à Dakar (7-10 octobre 2019) et à Libreville (29 et 30 octobre 2019), avec la participation des communautés économiques régionales et d'autorités de haut niveau, ont permis de cerner les difficultés des pays enclavés et les possibilités qui s'offrent à eux et de définir des solutions pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Les résultats de ces réunions seront présentés lors de la trente et unième session de la Conférence régionale pour l'Afrique.</p>
<p>36. Les participants:</p> <p>vi. ont recommandé à la FAO:</p>	<p>Un atelier régional pour l'Afrique, visant à promouvoir l'échange de connaissances et le renforcement des capacités aux fins de la conception et de la mise en œuvre de programmes d'achats publics durables de denrées alimentaires, a été organisé en collaboration avec le PAM et le centre ITC de l'OIT (avec l'appui de la Division de la nutrition et des systèmes alimentaires [ESN] et de la Division des politiques sociales et des institutions rurales [ESP] de la FAO et du projet TCP/RAF/3703). Il s'est tenu au Siège de l'UA à Addis-Abeba (Éthiopie), du 11 au 13 novembre 2019.</p>
<p>a. de continuer à tirer parti des résultats et des effets de ses programmes, notamment en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, d'amélioration de la productivité et de développement des chaînes de valeur, et de renforcement de la résilience aux fins d'une gestion efficace des risques;</p>	<p>Un atelier régional pour l'Afrique, visant à promouvoir l'échange de connaissances et le renforcement des capacités aux fins de la conception et de la mise en œuvre de programmes d'achats publics durables de denrées alimentaires, a été organisé en collaboration avec le PAM et le centre ITC de l'OIT (avec l'appui des divisions ESN et ESP et du projet TCP/RAF/3703). Il s'est tenu au Siège de l'Union Africaine à Addis-Abeba (Éthiopie), du 11 au 13 novembre 2019.</p> <p>Un atelier national de formation d'animateurs, d'une durée de trois semaines, visant à favoriser l'adoption de la méthodologie des «Écoles pratiques d'agriculture et de vie pour jeunes» de la FAO, a été organisé en République centrafricaine (octobre-novembre 2019). Il s'agissait de renforcer les capacités des agents de vulgarisation, des jeunes entrepreneurs, des organisations de jeunes et des enseignants, afin de leur donner les moyens de favoriser à leur tour l'acquisition de compétences agricoles, entrepreneuriales et pratiques, spécialement adaptées aux besoins spécifiques des jeunes ruraux</p>

	<p>vulnérables et qui permettent à ceux-ci de devenir des membres plus productifs et plus actifs de leurs communautés.</p> <p>Les capacités des acteurs nationaux appartenant à un large éventail de secteurs ont été renforcées, s'agissant de comprendre les analyses de la pauvreté et d'en tenir compte pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de politiques, stratégies et programmes multisectoriels visant à concrétiser les ODD 1 (élimination de la pauvreté) et 2 (élimination de la faim). Le programme global de renforcement des capacités au niveau décisionnel, visant à intensifier le recours à l'analyse de la pauvreté en vue de la réalisation des ODD 1 et 2 au Ghana et en Zambie, a été mis en œuvre selon une approche en trois phases, ainsi articulée: un cours complet d'apprentissage en ligne (phase 1) adapté à l'Afrique subsaharienne; un atelier proprement dit (phase 2) conçu pour le Ghana et la Zambie; et des sessions d'encadrement direct (phase 3) visant à appuyer la mise en œuvre de plans d'action mettant en pratique les enseignements retenus.</p> <p>Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, un atelier d'échange de connaissances sur le renforcement des liens entre la protection sociale et l'agriculture au service de la résilience et de la réduction de la pauvreté rurale, s'est tenu à Dakar (Sénégal), du 27 au 29 novembre 2018. Il était organisé conjointement par le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique, le Bureau de la FAO au Sénégal, le Bureau régional de la FAO pour la résilience, les urgences et le redressement en Afrique de l'Ouest/dans le Sahel (REOWA), la Délégation générale à la protection sociale et à la solidarité nationale (DGPSN) du Sénégal, le Département de l'appui aux programmes et de la coopération technique de la FAO ainsi que la Division ESP de la FAO (Siège). L'atelier s'adressait aux représentants des gouvernements de neuf pays francophones (Burkina Faso, Djibouti, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). L'objectif était de favoriser le dialogue afin d'améliorer la synergie entre les systèmes de protection sociale et d'autres secteurs, en particulier l'agriculture, au service de la réduction de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et d'une résilience accrue.</p> <p>La FAO a organisé une réunion régionale visant à favoriser la mise en œuvre du Cadre pour une mécanisation agricole durable en Afrique, qui s'est tenue les 23 et 24 mai 2019 au Siège de l'Union africaine, à Addis-Abeba (Éthiopie). Dans le cadre de cette réunion, les parties prenantes, en particulier les pays membres de l'UA, les communautés économiques régionales, les ONG, les institutions financières et les partenaires de développement, ont réfléchi aux mesures devant être prises pour accélérer le processus de mise en œuvre du Cadre.</p> <p>La CUA, en étroite collaboration avec le Gouvernement burkinabé, la FAO et d'autres partenaires de développement, a organisé une manifestation visant à reléguer symboliquement la houe manuelle au musée, qui s'est déroulée les 14 et 15 octobre 2019 dans le cadre de</p>
--	--

	<p>la Journée internationale de la femme rurale (2019). La manifestation a été marquée par l'inauguration d'un monument dont le but est d'exhorter les gouvernements africains à accorder une priorité accrue à la mécanisation agricole en tant que secteur d'investissement stratégique.</p> <p>La FAO a aidé le Gouvernement de la République du Ghana à revoir ses politiques nationales en matière de génie agricole et un appui est fourni au Bénin en vue du réexamen de la stratégie du pays en matière de mécanisation agricole. Des activités du même ordre seront menées en Gambie, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie.</p> <p>La FAO a contribué à l'organisation du deuxième Congrès et exposition sur l'après-récolte pour toute l'Afrique, qui a eu lieu du 17 au 20 septembre 2019 au Siège de la CUA, à Addis-Abeba (Éthiopie). Elle a aidé cinq États membres de l'UA (Ghana, Kenya, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) à participer à cette manifestation et à pouvoir ainsi partager leur expérience en matière de gestion après récolte, y compris les stratégies nationales élaborées à cet égard.</p> <p>La FAO continue d'aider les États membres de l'UA à élaborer et mettre en œuvre leurs stratégies nationales de gestion après récolte. Un atelier d'information sur la stratégie nationale de gestion après récolte a été organisé en Zambie en juin 2019, à l'intention des principaux acteurs de la filière alimentaire dans le pays. Un soutien est également apporté à d'autres pays, notamment à la République-Unie de Tanzanie, afin de renforcer les plateformes nationales de gestion après récolte.</p> <p>La FAO a fourni un appui à Sao Tomé-et-Principe et au Togo en ce qui concerne la gestion de la fertilité des sols, l'analyse et la cartographie des sols ainsi que les pratiques de conservation.</p>
	<p>Un certain nombre de produits de communication et de documents techniques concernant la lutte contre la légionnaire d'automne ont été élaborés, en particulier une série de notes d'information intitulées «Comment lutter contre la chenille légionnaire d'automne: un guide rapide pour les petits exploitants», «La chenille légionnaire d'automne – prospection», «<i>Fall armyworm trapping</i>» (concernant le piégeage) et «<i>Fall armyworm: pesticide risk reduction</i>» (pour la réduction des risques liés aux pesticides).</p> <p>Quatre cours de formation portant sur le système de surveillance et d'alerte rapide sur la chenille légionnaire d'automne ont été organisés à l'intention des coordonnateurs nationaux, ainsi qu'un module de formation de formateurs concernant le guide de gestion intégrée de la légionnaire d'automne destiné aux écoles pratiques d'agriculture. Un appui a été fourni à la CUA et à la CEDEAO dans le cadre de deux</p>

	<p>projets du PCT, afin de coordonner la gestion de la chenille légionnaire d'automne.</p> <p>Un soutien a été apporté au Nigéria aux fins de la gestion de la mineuse de la tomate (<i>Tuta absoluta</i>).</p>
<p>b. de renforcer son appui aux pays dans les domaines importants que sont le développement des agro-industries, l'emploi des jeunes, la gestion efficace des eaux et des sols, et la lutte contre les organismes nuisibles et les maladies des animaux et des végétaux.</p>	<p>Une aide a été apportée à l'Ouganda et au Sénégal afin de favoriser la prise en compte des questions relatives à l'emploi dans les politiques et stratégies de développement agricole et rural, et pour promouvoir l'autonomisation des jeunes en milieu rural ainsi que leur rôle d'agents de développement économique au sein de leurs communautés.</p> <p>La FAO a offert une assistance technique au Sénégal, par le pilotage de six plateformes pouvant être facilement reproduites visant à fournir des services de développement de l'entrepreneuriat agricole de proximité en faveur des jeunes ruraux. Ces plateformes tiennent lieu de centres de formation, de dimension modeste, pour l'acquisition de compétences dans divers domaines (production agricole, marchés et entrepreneuriat) et contribuent à renforcer la coopération de groupe et à assurer la viabilité des activités.</p> <p>La FAO a aidé l'Ouganda dans le cadre de l'initiative «<i>Youth Inspiring Youth in Agriculture</i>» (les jeunes comme source d'inspiration pour d'autres jeunes dans l'agriculture): un concours a été organisé au niveau national, auquel ont participé plus de 500 candidats, dont 25 ont été retenus comme chefs de file des jeunes agriculteurs. Les lauréats seront appelés à servir de modèles au sein de leurs communautés afin d'inspirer d'autres jeunes par l'exemple de leurs entreprises agricoles et agroalimentaires.</p> <p>Un outil d'analyse de la chaîne de valeur centré sur les jeunes a été mis au point, puis utilisé à titre pilote pour la filière du café en Ouganda, en lien avec le programme Approche pays intégrée.</p> <p>La FAO a fourni un appui aux fins de l'évaluation des filières alimentaires durables et de l'impact actuel et prévu des stratégies et politiques en faveur de leur croissance (2018-2030): évaluation de l'impact économique favorable aux pauvres (répartition de la valeur ajoutée, valeur journalière de la main d'œuvre mobilisée, revenus des agriculteurs), incidence sociale (création d'emplois, empreinte sociale) et impact sur l'environnement (empreinte carbone, empreinte hydrique, résilience face au changement climatique). Des études d'évaluation portant sur les filières du cacao, de la noix de cajou, du karité et du riz et visant 30 pays, ont été lancées en partenariat avec les organismes nationaux et régionaux d'appui concernés, à savoir: Ghana Cocoa Board (cacao), AfricaRice (riz), Global Shea Alliance (karité) et African Cashew Alliance (noix de cajou).</p> <p>Les capacités des Membres en matière de détection rapide et de prévention des résurgences de criquet pèlerin ont été renforcées au moyen d'activités spécifiques et par la mise en place au niveau national de l'équipement nécessaire aux prospections.</p>

	<p>S'agissant du criquet pèlerin, la FAO a renforcé les réseaux de communication existants, afin d'améliorer l'efficacité de la signalisation, du partage d'informations et de l'alerte rapide dans les pays touchés, et cela au moyen d'accords bilatéraux visant à permettre la réalisation de prospections transfrontières et l'échange d'informations entre les pays signataires.</p>
<p>B. Réseau de bureaux décentralisés</p>	
<p>38. Les participants:</p> <p>ii. ont reconnu qu'il convenait de se pencher sur les travaux de la FAO visant à apporter aux Membres l'appui dont ils ont besoin, en fonction, notamment, de leur situation au regard du revenu et en consultation avec les gouvernements des pays concernés;</p>	<p>Le Bureau régional pour l'Afrique a récemment organisé une série d'activités de formation directes aux fins du renforcement des capacités dans certains secteurs clés, en particulier ceux de l'administration, des achats et de la gestion des programmes et projets, s'agissant respectivement de la gestion des risques financiers, des nouveaux processus et procédures et de l'utilisation des systèmes internes de la FAO, à savoir le Système d'information sur la gestion du Programme de terrain (FPMIS), le Système intégré de gestion (IMIS) et le Système d'appui à la planification et à l'évaluation du programme (PIRES). Il s'agissait de renforcer les capacités du personnel, dans les bureaux de pays de la FAO, dont les compétences sont essentielles pour pouvoir répondre aux besoins de chaque pays.</p> <p>Le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest, qui couvre les 15 pays de la sous-région, a été mis en place: il fait également office de centre de coordination pour l'aide humanitaire et l'action en faveur de la résilience, de par ses activités de planification, de programmation, d'intervention et de communication des résultats. La création du Bureau sous-régional avait aussi pour objectif de renforcer les capacités administratives, opérationnelles et techniques afin d'apporter un meilleur soutien aux pays de la sous-région et de leur fournir un appui concret sur la base des besoins exprimés par les gouvernements respectifs.</p>
<p>iii. ont pris note de l'examen des modèles de dotation en personnel des bureaux de pays, afin de bénéficier et d'une représentation adéquate, avec les ajustements requis par les besoins émergents des pays, et se sont félicités à la perspective d'un nouvel examen à la lumière des critères adoptés par d'autres organismes des Nations Unies;</p>	<p>L'accent a été mis, dans la région, sur la nécessité de pourvoir les postes clés vacants afin d'avoir, à plus long terme, la capacité d'obtenir les résultats attendus dans les bureaux de pays.</p> <p>Dans la région, à la fin de l'année 2019, il restait encore à pourvoir six postes de représentants de la FAO, 12 postes de représentants adjoints (administration et programmes) et un certain nombre de postes dans la catégorie des services généraux dont les ressources sont utilisées pour renforcer les capacités techniques dans les bureaux de pays.</p> <p>Depuis 2019, les postes de représentants de la FAO ont été reclassés.</p>
<p>iv. ont souligné l'importance d'une représentation adéquate, qui rende possible une présence, un fort engagement et une capacité de mobilisation de ressources à l'appui du programme de terrain de la FAO, notamment de son élaboration et ont demandé que</p>	<p>Le Bureau régional renforce ses stratégies de mobilisation de ressources au niveau des bureaux décentralisés et poursuit les activités de formation concernant les partenariats avec les acteurs non étatiques menées dans les bureaux sous-régionaux. Un nouveau poste de fonctionnaire du cadre organique a été créé à l'appui des fonctions de suivi et d'évaluation au sein de la région, en lien étroit avec les bureaux de pays.</p>

<p>cette question fasse l'objet d'un examen ultérieur;</p>	<p>La nouvelle unité chargée des partenariats stratégiques associe sur le plan opérationnel les fonctions d'appui à la mobilisation de ressources et aux partenariats depuis son introduction le 1^{er} avril 2018.</p>
<p>v. ont pris acte des efforts déployés pour renforcer les partenariats nationaux et internationaux avec les principales parties prenantes, afin de fournir un appui plus efficace sur le terrain;</p>	<p>Des programmes de formation ont été mis en œuvre afin de renforcer les capacités des producteurs de semences de riz et des producteurs de riz paddy dans dix pays de la région, dans le cadre de la coopération établie entre la FAO et le centre AfricaRice.</p> <p>Les activités de formation menées au Mali, au Nigéria et au Sénégal à l'aide du dispositif RiceAdvice ont contribué à améliorer tant le rendement des riziculteurs (en progression de 0,6 tonne/ha à 1,8 tonne/ha) que leurs revenus (en progression de 100 USD à 250 USD par hectare), grâce à la fourniture d'avis personnalisés concernant les pratiques de gestion du riz.</p> <p>Une formation sur la collecte de données statistiques et les nouvelles méthodes d'échantillonnage a été dispensée aux agents des programmes nationaux dans plusieurs pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Madagascar et Ouganda).</p> <p>Le centre AfricaRice a apporté une contribution active à l'initiative de la FAO visant à améliorer les statistiques agricoles et l'information sur la sécurité alimentaire dans les pays de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique, dans le cadre de la coopération Sud-Sud.</p> <p>La FAO a organisé une conférence ministérielle de haut niveau sur le riz, portant sur la concrétisation des engagements visant à transformer le secteur rizicole en Afrique, dans le cadre de son programme de coopération Sud-Sud.</p> <p>La FAO a fourni un appui technique et financier aux fins de l'examen des stratégies nationales de développement du riz de certains pays de la région, dans le cadre de son programme de coopération Sud-Sud.</p>
<p>viii. ont souligné qu'il faudrait continuer à donner la priorité aux partenariats et accroître la mobilisation de ressources au niveau décentralisé, en mettant l'accent sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, tout en maintenant une collaboration étroite avec les organismes des Nations Unies dont le siège est à Rome et les autres institutions du système des Nations Unies.</p>	<p>La FAO a établi un certain nombre de partenariats au niveau régional, notamment avec le centre AfricaRice, l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) et la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique, au titre des efforts déployés en faveur des pays dans le cadre de la coopération Sud-Sud.</p> <p>Sous la direction de la FAO, les trois organismes ayant leur siège à Rome ont signé un accord pour la mise en œuvre d'une initiative commune dans le cadre de la coopération Sud-Sud.</p> <p>La FAO a renforcé son partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD) par la signature d'un nouveau protocole d'accord en août 2018.</p>

	<p>Au titre de la coopération Sud-Sud, des ateliers d'échange de connaissances sur la protection sociale en faveur de la résilience ont été organisés à Dakar et à Nairobi en coopération avec plusieurs partenaires de développement, en particulier la Banque mondiale, l'IGAD, l'OIT, le PAM et l'UNICEF.</p> <p>Un atelier visant à promouvoir l'échange de connaissances et le renforcement des capacités aux fins de la conception et de la mise en œuvre de programmes d'achats publics durables de denrées alimentaires a été planifié et mis en œuvre pour la région Afrique, au titre d'une collaboration entre la FAO, l'OIT et le PAM.</p> <p>En partenariat avec l'ONUDI, une initiative phare conjointe visant à accélérer l'emploi des jeunes dans l'entrepreneuriat agricole en Afrique a été lancée avec succès en marge de la septième édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, qui s'est tenue à Yokohama (Japon), en août 2019.</p> <p>À la demande du Gouvernement de la République togolaise et en concertation et collaboration avec le FIDA, le Bureau régional pour l'Afrique a réalisé une analyse et formulé des recommandations visant à améliorer les résultats du «Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural – 2014-2020», financé par le FIDA et dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural, en particulier pour les jeunes et les femmes, grâce au développement de l'entrepreneuriat rural.</p> <p>La FAO travaille en partenariat avec le centre ITC, le Fonds d'équipement des Nations Unies et le PAM, dans le cadre d'un programme commun visant à promouvoir le développement de chaînes de valeur durables au service de la création d'emplois, de la sécurité alimentaire et de la nutrition en République-Unie de Tanzanie (UNJP/URT/150/UNJ). Le projet comporte en particulier la fourniture d'un appui aux centres d'incubation mis en place dans certaines régions du pays pour la formation des jeunes dans les filières agricoles. En 2019, la FAO a notamment financé un incubateur d'entreprises, le Bihawana Farmers Training Center, à Dodoma. Le centre a été rénové et équipé, et une formation a pu être dispensée à une première cohorte de jeunes.</p>
--	---